

LE  
**Messager de la Foi**  
ET DES BONNES ŒUVRES.

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH.

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL.



MONTREAL.

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR. 10 RUE ST. VINCENT.

1874

## Sainte Rosalie.

### INTRODUCTION.

I. Nous commençons aujourd'hui dans notre humble feuille une publication des plus intéressantes que nous puissions offrir à l'admiration et à l'édification des jeunes filles chrétiennes.

C'est l'histoire de Ste. Rosalie : cette jeune princesse qui quitta le monde dans la fleur de l'âge pour se donner entièrement à Dieu, laissant les délices d'un palais pour se réfugier dans un désert, renonçant aux plus brillantes destinées pour s'offrir toute jeune, en esprit de pénitence et de sacrifice pour le salut des pécheurs.

Cette vie, qui offre de si doux attraits aux congrégations de piété, de si beaux exemples aux Communautés Religieuses, répond d'une manière particulière à la vocation des âmes veuées à la contemplation des souffrances du Sauveur, telles que celles qui appartiennent au *Refuge de la Passion*, ou à la pieuse congrégation du *Précieux Sang*, et c'est à ces âmes dévouées que nous l'offrons avec confiance. Cette vie ne se trouve qu'avec peu de détails dans les recueils livrés au public ; nous l'avons tirée d'ouvrages anciens revêtus de toutes les approbations du St. Siège, auquel nous nous ferons toujours un devoir de soumettre filialement notre personne et nos œuvres.

### CHAPITRE Ier.—SA NAISSANCE ET SON ENFANCE.

Sainte Rosalie naquit à Palerme, en Sicile, vers le milieu du douzième siècle ; c'était sous le règne de Roger Ier descendant de cette grande famille de chevaliers Normands, qui avaient chassé les Sarrazins de la Sicile, et qui depuis un siècle la défendaient contre toute attaque.

Le père de Rosalie se nommait Sinibaldus, il descendait par les Rois d'Italie et les comtes des Marches, du grand empereur Charlemagne, ainsi que l'atteste le martyrologe Romain ; mais de plus Rosalie était nièce du Roi, sa mère était la sœur de Roger, et la princesse Béatrix, épouse de Roger, était elle-même sœur de Sinibaldus et par conséquent tante de Rosalie.

Vers 1152, Guillaume succéda à son père Roger : Rosalie était élevée à la cour auprès de la souveraine Marguerite, épouse de Guillaume et fille du Roi de Navarre.

La cour était alors au comble de la splendeur, ses souverains étaient alliés aux plus grandes familles d'Europe, dont ils avaient acquis la reconnaissance en éloignant les infidèles des côtes de l'Italie et de la Sicile. Enfin ils faisaient le plus noble usage des trésors qu'ils avaient conquis sur les Sarrazins. Ils attiraient dans leur Capitale les plus grands génies du temps. Avec leur concours ils avaient fondé des institutions brillantes et élevé des couvents et Eglises qui comptent encore aujourd'hui parmi les plus beaux monuments des siècles de foi : la Cathédrale de Palerme, la chapelle du Palais, la superbe Eglise de Martorana, et enfin à l'extrémité de la ville sur une hauteur, la magnifique basilique de Montréal.

Rosalie au milieu de la cour était traitée comme l'enfant des Souverains ; elle était chérie de sa tante la reine Marguerite, elle était la compagne de la petite princesse Constantia, sœur du Roi et du même âge que Rosalie.

Sur ces premières années, nous savons d'une manière certaine, que notre jeune Sainte traversa ces temps délicats de l'enfance, avec la réputation d'avoir merveilleusement conservé les grâces de son baptême ; elle devait donc en avoir avec l'innocence, toutes les aimables prérogatives ; la candeur, la bonté. Ainsi que ces jeunes Saints que l'Eglise honore comme les patrons de la jeunesse chrétienne, elle se faisait remarquer par une candeur et une douceur angéliques. Le mal n'avait pu lui nuire, et elle-même n'avait jamais nui à personne. Ce fut cette tendre et pure charité qui fut comme l'origine de cet esprit de dévouement et de sacrifice, qui la porta à s'offrir en victime pour les pauvres pécheurs, car pour cette offrande, s'il n'y a qu'une victime pure qui puisse plaire au Seigneur, il n'y a aussi qu'une âme très pure qui puisse comprendre et embrasser l'immolation du sacrifice.

Dans ce séjour si heureux pour elle, Rosalie n'abusait pas de ces faveurs, et en avançant en âge, elle croissait en grâces et en vertus. Nous voyons par ses portraits, qu'elle

portait sur son visage la pureté et la douceur de cette belle race du Nord à laquelle elle appartenait, et qui avait paru si grande et si illustre. Son visage noble et ouvert était relevé par un air de fermeté et d'énergie, dont elle donna plus tard de si grandes preuves. Sous des traits d'une délicatesse remarquable on apercevait cette force qui peut supporter une vie héroïque, et il était facile de voir de combien près elle tenait à ces chevaliers redoutables qui d'un seul coup d'épée, dans les batailles, terrassaient cheval et cavalier. Mais quelles que fussent la grandeur de sa naissance, la richesse de sa famille, et toutes ses qualités extérieures, c'était bien plus par sa piété et ses vertus qu'elle était l'ornement de la cour.

Dès ses premières années, elle ferma les yeux aux espérances de la terre, et dirigea ses pensées vers le Ciel ; au milieu des grandeurs elle ne songeait qu'au Seigneur et au bonheur de se donner à lui. Elle savait quitter les fêtes et les réunions brillantes, pour se rendre à la chapelle du Palais et répondre aux aspirations de son cœur. Revenue vers sa souveraine elle se conservait pieuse et recueillie, mais elle était pleine de douceur et d'aménité. Inspirant l'estime par sa modestie, elle charmait par sa bonté : on admirait en elle sa piété, sa ferveur, elle étonnait encore d'avantage par cette candeur inaltérable, cette égalité d'âme toujours constante qui distinguaient la modeste et humble jeune fille. Elle avait cet esprit juste aussi éloigné de la vanité que de l'affectation ; dans son union parfaite à Dieu, elle voyait en tous, les enfants chéris du Sauveur. Elle n'était mortifiée que pour elle-même. Enfin on rapporte d'elle que telle était l'intensité de son amour pour J. C. que lorsqu'elle se regardait par nécessité dans un miroir, elle n'y voyait que l'image du Sauveur crucifié

#### CHAPITRE 2<sup>ME</sup>. — ROSALIE ENTEND L'APPEL DE DIEU.

Les grâces du Seigneur répondirent avec abondance à de si saintes dispositions : elle fut remplie de vives lumières et d'un courage généreux pour répondre à leur inspiration.

C'est à ces clartés qu'elle sut juger l'éclat de la cour et qu'elle en comprit les vanités. Dans ce centre de fêtes et de plaisirs, douée elle-même de tant de qualités qui lui attireraient tous les cœurs, en présence de tant de glorieuses espérances que lui assuraient les richesses de son père, elle ne ferma point l'oreille à la voix intérieure qui voulait l'attirer à une destinée plus excellente. Son aversion des vaines grandeurs augmenta encore, lorsqu'elle vit le Roi Guillaume, cédant aux enivremens de sa puissance, ternir les heureux commencemens de sa domination par ses démêlés avec le Souverain Pontife. Il avait réussi dans de glorieuses entreprises contre les infidèles, mais arrivé au faite des prospérités, l'orgueil s'était emparé de son cœur ; et tandis qu'il ne voulait rien accorder aux injonctions les plus légitimes du Chef de l'Eglise, lui-même se montrait d'une dureté implacable vis-à-vis de ses sujets. Rosalie déplorait ces fautes d'un souverain qu'elle aimait comme un père, et gémissait de n'y pouvoir porter remède ; elle déplorait les malédictions qu'il pouvait attirer sur lui et sa famille, et les tristes réflexions qu'elle faisait en voyant les malheurs auxquels étaient exposés ceux qui l'avaient comblée de bontés, contribuèrent grandement à la décision qu'elle prit bientôt.

Quelles lumières Rosalie ne donne-t-elle donc pas ainsi sur la vanité des grandeurs, qu'il est si difficile de posséder sans y attacher son cœur, et dont on est par là si exposé à se laisser enivrer !

Mais en même temps que Rosalie fermait les yeux aux illusions du siècle, elle considérait toutes choses dans la lumière divine ; elle réfléchissait et priait. Elle vit ces âmes qu'elle aimait, en Dieu qui les avait créées et formées pour lui. Elle songea à leur destinée éternelle et aux dangers qu'elles couraient au milieu du monde. Elle considéra que s'offrant à Dieu, sa démarche serait plus efficace sur leur cœur que tous les avis qu'elle pourrait leur donner ; tandis que si elle restait au milieu du monde, que pourrait-elle pour leur salut ? et qui sait si elle-même ne serait pas

un jour victime de ces illusions qui commençaient déjà à envahir, sous ses yeux, des âmes remplies d'ailleurs des plus admirables qualités.

(A continuer.)

### Devoirs des Parents relativement à la vocation de leurs enfants.

Nous extrayons de la *Gazette des Familles*, journal catholique publié à Québec, l'article suivant à la date de Juin 1874, sur le devoir des pères et mères, relativement au choix de vie de leurs enfants.

Pères et mères pour achever de remplir tous vos devoirs envers vos enfants, après l'éducation que vous leur aurez donnée, suivant vos moyens, vous devez encore tâcher de leur procurer un état honnête et honorable. Mais comme vos enfants appartiennent encore plus à Dieu qu'à vous, c'est une obligation pour vous, relativement au choix d'un état de vie, de chercher avant tout et par dessus tout, quels sont à cet égard les desseins du Ciel, sur ces enfants. Une fois que vous croirez prudemment avoir connu les vues de Dieu, vous devez vous y conformer en tout ; c'est là pour vous et vos chers enfants, un objet de la dernière importance.

*Nécessité de la vocation, pour entrer avec sécurité dans un état quelconque.*

N'oubliez jamais que Dieu est l'auteur et le Chef Suprême de la société, et que par conséquent, c'est à lui et à lui seul qu'il appartient d'assigner à chacun des membres qui la composent, la place qu'il doit y occuper, et les fonctions qu'il doit y remplir.

Oui, parents chrétiens, Dieu destine chacun de vos enfants en particulier à un état spécial, et pendant toute leur vie, ces enfants ne pourront être heureux, qu'autant qu'ils se trouveront dans la position que Dieu leur a préparée, et pour laquelle il leur a donné un certain goût, des inclinations, en quelque sorte naturelles, comme aussi

les grâces nécessaires pour pouvoir en remplir d'une manière convenable les obligations.

“ C'est donc un devoir sacré, pour les parents, de chercher à connaître l'état auquel leurs enfants sont appelés. Généralement parlant, ils pourront connaître cet objet d'une manière à peu près certaine, en consultant les penchans, les inclinations, les talents et les aptitudes de ces enfants, pourvu que ces choses si précieuses, n'aient pas été viciées, comme il n'arrive que trop souvent, pendant la première éducation, que ceux-ci ont reçue dans la famille. Pour cela on ne saurait trop souvent, à l'imitation du Sage, adresser à Dieu des prières telles que celle-ci :  
“ O Seigneur, comme nos prévisions sont toujours bien  
“ incertaines, et qu'il nous est impossible de connaître  
“ par nous-mêmes ce qui est agréable à vos yeux, nous  
“ n'avons qu'une seule ressource, celle de recourir à vous,  
“ qui êtes la lumière par excellence, pour vous prier de  
“ vouloir nous faire connaître ce que vous désirez que  
“ nous fassions de nos enfants. O Dieu de lumière,  
“ envoyez-nous cette sagesse incréée, pour qu'elle préside  
“ à tous nos conseils, et afin qu'elle nous éclaire, et nous  
“ dirige dans toutes nos voies, et spécialement dans le  
“ choix que nous avons à faire, d'un état de vie pour nos  
“ enfants ! ”

“ Il sera bon de faire dans ce but quelques bonnes œuvres particulières, telles que communions, aumônes, etc.... Les parents doivent aussi prendre l'avis des pasteurs ou Directeurs de ces enfants ; car personne mieux que ceux-là ne peut décider la voie qu'ils doivent suivre. Les parents qui prendront ces sages précautions, et qui ne se laisseront guider que par les motifs que dicte la foi, ne pourront manquer d'être éclairés, bénis, ainsi que les chers objets de leur affection.

“ Malheureusement, ces devoirs ne sont que trop souvent oubliés. On trouve nombre de parents qui, dans le choix qu'ils font d'un état de vie pour leurs enfants, ne s'inspirent que par des motifs purement humains, sans tenir aucun compte des droits imprescriptibles que Dieu a sur

eux. L'orgueil, l'ambition, l'amour-propre, l'intérêt, quelquefois le caprice, voilà quels sont les conseillers ordinaires, dans cette affaire majeure pour eux et pour leurs enfants! Et, par là, ces infortunés parents ne réussissent souvent qu'à compromettre leur propre tranquillité, et l'avenir de ceux auxquels ils ont donné le jour. Il y a dans le monde, un grand nombre de familles qui, après avoir été prospères et florissantes, finissent par s'éteindre et disparaître tout à fait, par le désordre que nous venons de signaler.

Donc! pères et mères, par vos intérêts les plus sacrés, par les intérêts les plus chers de vos bien aimés enfants; et encore par les intérêts les plus chers et les plus saints de la religion et de la société, prenez tous les moyens que la prudence et la foi mettent à votre disposition, pour bien connaître la vocation de vos enfants; et lorsque vous aurez cru la connaître, gardez-vous de la contraire, de l'entraver, et surtout, ne la compromettez jamais!

(A continuer.)

## ANNONCES

### QUARANTE HEURES.

Lundi, 13 à St. Rémi.

Mercredi, 15 à St. Valentin.

Vendredi, 17 à St. Alexis.

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

Sœur Vincent, née Madeleine Durand, de la Providence.

Veuve Denis Deegan; Joseph Hébert, l'épouse de Jean-Baptiste Prieur; Prosper Thérien; Lame veuve Joseph Lamontagne; François Charbonneau; Elie Corbeil; l'épouse de Chs. Benoit; l'épouse de Joseph Napoléon Leclair.